



RANDONNEES EN FACE DU MONT BLANC



Les Aiguilles Rouges, le Brévent, le Buet, les traces de Dinosaures vers les lacs d'Emosson, découvrir le glacier du Tour, des panoramas magnifiques sur le Mont Blanc et les Massifs environnants.

Du jeudi 25 juillet au jeudi 1er août 2019

La sortie est ouverte aux adhérents du club et titulaires de la licence FFRP 2019, ayant participé à plusieurs randonnées à la journée avec des dénivelés supérieurs à 900m.

C'est une sortie semi-itinérante en haute montagne qui nécessite une bonne condition physique, les équipements doivent être adaptés à cet environnement, certains circuits présentent des passages délicats, il ne faut pas être sujet au vertige.

Nombre de participants limité à 8 minimum et 14 maximum.

Déplacements : covoiturage.

Départ : heure et lieu à définir selon les participants.

Programme : Selon les conditions météorologiques il peut être modifié.

1 - Départ de l'Ardèche pour le col des Montets, voitures au parking, casse croûte.
Randonnée vers le refuge du lac Blanc, Lacs de Chéserys. 5km, 800m

2 - Départ du refuge du lac Blanc, pour le refuge Bel Lachat. Lac du Fouet, les Lacs noirs, Clochetons de Palampraz, lesjumeaux de Palampraz, Le Brévent, vue sur le Lac du Brévent, Tête de Bel Lachat, refuge de Bel Lachat. 14km, 1030m.

3 - Départ du refuge Bel Lachat, pour le refuge de Moëde Anterne. Retour vers le Brévent, le clocher puis le col du Brévent, Réserve des Aiguilles Rouges, chalets d'Arlevé, refuge de Moëde d'Anterne. 11,3km, 830m.

4 - Départ du refuge de Moëde Anterne, pour le refuge la Pierre à Bérard. Collet d'écuelle, chalets de Willy, col de Salenton, Aiguille de Salenton, Abri de Pictet, Mont Buet, col de Salenton, refuge de la Pierre à Bérard. 14,3km, 1380m, sans le Mont Buet, 9,2km, 800m.

5 - Départ du refuge la Pierre à Bérard, pour le col des Montets. 6,6km, 160m ; récupération des voitures pour aller au parking Le Buet, montée au refuge Loriaz. 4km, 700m.

6 - Départ du refuge de Loriaz, Lac d'Emosson, lac du vieux Emosson, traces de dinosaures, col de la Terrasse, col des corbeaux, pointe des corbeaux, vue sur le Cheval Blanc. 13,4km, 1220m. Nuit au refuge Loriaz.



RANDONNEES EN FACE DU MONT BLANC



7 - Départ du refuge De Loriaz pour le parking de le Buet. 4,8 km, 12m. Récupération des voitures pour le parking du Tour. Départ pour le refuge Albert 1^{er} : vue sur le glacier du Tour ; l'Aiguille du Chardonnet, le col du Tour ; puis retour par les Chalets de Charamillon (lac), refuge du caf du Tour. 10km, 1200m. Nuit au refuge du caf du Tour.

8 - Retour en Ardèche le 1^{er} août 2019.

Cartes : 3530ET, 3630OT.

Hébergement, refuge ou gîte d'étape :

Lac Blanc, Bel Lachat, Moëde Anterne, La Pierre à Bérard, Loriaz, CAF du Tour.

En demi-pension chambre de 2, 4, 6 personnes, prévoir le sac à viande et serviette à séchage rapide. Les petits déjeuners et repas du soir sont pris en gîte, le vin n'est pas compris. Les repas du midi sont pris sous forme de panier repas fournis par les lieux d'hébergements.

Coût du Séjour : Le coût du séjour est de l'ordre de **405 €** par personne plus **5€** de taxe d'immatriculation tourisme, soit **410 €**

Non compris dans le prix du séjour : -21 € frais d'assurance annulation (facultatif)

Frais de déplacement en voiture (environ 600 km aller-retour).

Le repas du midi du mercredi 25 juillet 2019 n'est pas compris.

Possibilité de régler le solde du séjour avec des chèques vacances avant le départ.

Inscription : Par chèque de réservation de 50 € + 21 € si souscription à l'assurance annulation soit 71€, à l'ordre du Club des Randonneurs Vivarois avant le 10 Janvier 2019 adressé à: Jean Claude MASSON, La Roche 07210 BAIX.

jean-claude.masson9@wanadoo.fr TEL : 04 75 85 83 38 / 06 77 99 80 34

Le bulletin d'inscription vous sera renvoyé complété dès la réception du chèque d'acompte.

Condition d'annulation de l'inscription : En application de l'article 11 du règlement Intérieur du Club, le remboursement de l'acompte n'est pas accordé, sauf si l'adhérent qui annule peut être remplacé par une personne inscrite sur une éventuelle liste d'attente et qu'aucune prestation nominative ne reste due (hébergeur, billets transport...).

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables à la Permanence de l'Association

Renseignements complémentaires :

Une réunion de coordination sera fixée avant le départ au cours du mois de juillet 2019.

Nota : *Les chiffres en italique ne sont pas définitifs.*